

Au fil de l'eau : les propriétaires riverains héros méconnus de la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

The riparian owners, unsung heroes for the management of rivers and aquatic environment

Jean-Paul Haghe ¹, @, Olivier Guerri ², *, @, Mélanie Ozenne ², *, @, Nathalie Jeanneau ³, @

1 : Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (PRODIG) - [Site web](#)

PRODIG - 2 rue Valette - 75005 Paris - France

2 : Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - EPIDOR (FRANCE) - [Site web](#)

EPIDOR Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne Place de la Laïcité 24250 Castelnau-la-Chapelle - France

3 : Créham, Etude, conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre - [Site Web](#) - 202 Rue d'Ornano, 33000 Bordeaux - France

RÉSUMÉ

Résultats de trois enquêtes portant sur 10 348 parcelles appartenant à 5 140 propriétaires, réalisées en 2013-14 dans le cadre du programme Epidor SudEau2 (1 050 questionnaires postaux auto-administrés, 213 questionnaires en vis à vis, 46 entretiens). Cette recherche quantitative et qualitative vise à mieux comprendre quelles sont les perceptions des milieux aquatiques, les pratiques de la rivière et l'implication des propriétaires des parcelles riveraines de l'Isle, de la Dronne et de la Belle dans la gestion de ces trois cours d'eau du bassin de la Dordogne en vue de l'atteinte du bon état écologique.

ABSTRACT

Results of three surveys involving 1,302 riparians living in the basin of the Dordogne, conducted in 2013 - 2014 as part of the program Epidor SudEau2. This research aims to better understand what are perceptions of aquatic environments, river practices and involvement in the management for achieving good ecological status for the owners of riverside parcels of three rivers (Isle, Dronne and Belle) in the basin of the Dordogne.

MOTS CLES

Riverain, rivière, gestion, pratiques sociales, valeurs sociales

1 PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESE

Principaux personnages de l'intrigue qui se joue autour de la gouvernance de la rivière, des milieux aquatiques et de la restauration de leur bon état écologique, les propriétaires riverains sont mal connus par les institutions chargées de la gestion de l'eau ; ils leur apparaissent souvent sous une forme stéréotypée et essentialisée. Ainsi, l'action publique a plutôt tendance à négliger le riverain, en engageant des actions à sa place, plutôt qu'à le responsabiliser en l'impliquant directement. De leur côté, les riverains semblent avoir beaucoup de réticence à reconnaître la légitimité politique et scientifique de ces mêmes institutions. On peut également constater la limite des démarches participatives pour réduire ces incompréhensions mutuelles. L'Etablissement Public Epidor, responsable de plusieurs démarches d'animation liées à la gouvernance de l'eau, a souhaité explorer les possibilités d'une meilleure implication des riverains propriétaires, qui restent des acteurs majeurs du fait de leur emprise sur les cours d'eau et les parcelles riveraines. Pour cela il est apparu indispensable de chercher à réduire la méconnaissance réciproque qui existe entre acteurs et de mettre en place la forme dialogique propre à toute vraie communication.

Nous pensons que plusieurs réalités sociales distinctes sont en coprésence au fil de l'eau ; il y a « plusieurs rivières dans la rivière » selon l'individu ou le collectif qu'on prend pour référence et pour acteur. Notre hypothèse est que chaque groupe en coprésence au fil de l'eau a des difficultés à reconnaître l'expertise, les savoirs techniques et les représentations idéelles des autres qui permettent pourtant à ceux-ci d'*habiter* comme eux une rivière aujourd'hui considérée comme un bien commun. Cette situation pose un redoutable problème pour la gestion collective et politique de la coprésence et donc pour la gouvernance des cours d'eau et des milieux aquatiques qui y sont associés. Comme préalable, il nous a semblé utile d'investiguer auprès des propriétaires riverains afin de mieux les connaître et d'analyser les relations qu'ils établissent avec leur rivière¹ et avec les institutions gestionnaires de la rivière. Nous avons donc mené une recherche quantitative et qualitative qui vise à mieux comprendre quelles sont les perceptions des milieux aquatiques, les pratiques de la rivière et l'implication des propriétaires des parcelles riveraines dans la gestion de trois cours d'eau du bassin de la Dordogne : l'Isle, de la Dronne et de la Belle.

2 METHODE

Trois cours d'eau différents ont été prospectés : l'Isle rivière domaniale (longue de 146 km), la Dronne rivière moyenne non domaniale (120 km), et la Belle, petite rivière non domaniale (16 km). Les prospections ont été ciblées sur les propriétaires des parcelles riveraines. Les matrices cadastrales ont été exploitées, sauf celles du département de la Charente-Maritime (représentant 2,5% des communes concernées par le secteur d'étude). L'étude a porté sur un ensemble de 10 348 parcelles appartenant à 5 140 propriétaires.

Une première enquête a été faite sur 70 échantillons constitués de façon aléatoire (répartis tous les 4km le long de chaque rivière) et composés chacun de 30 parcelles. Réalisée à partir d'un questionnaire fermé et menée en vis à vis elle a permis d'interroger 213 propriétaires. L'investigation s'est ensuite poursuivie dans un deuxième temps sous la forme d'entretiens semi-directifs avec un panel de 46 personnes issues des personnes volontaires de la première enquête et représentatives en termes d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de lieu d'habitation. Ces entretiens qualitatifs ont permis de réaliser un second questionnaire fermé, plus complet et plus élaboré, adressé par courrier à 4 059 propriétaires n'ayant pas été ciblés par les étapes précédentes (exception faite des propriétaires du département de la Charente-Maritime et des propriétaires ne résidant pas en France métropolitaine). 1 043 questionnaires ont été retournés, soit un taux de retour de 25,7%. Outre un taux de retours élevé, la rigueur avec laquelle ont été d'une façon générale renseignés les questionnaires est à souligner : respect des consignes, peu de raturage, taux relativement faible de non réponses. Au final, 917 questionnaires ont pu être exploités, soit 17,8% de la population totale des propriétaires riverains du secteur étudié.

3 RESULTATS

3.1 La rivière: un espace vécu par des propriétaires individualistes.

Quatre caractéristiques permettent de définir ce qu'est l'espace vécu des propriétaires riverains de

¹ Leurs pratiques, leurs représentations, leurs attentes.

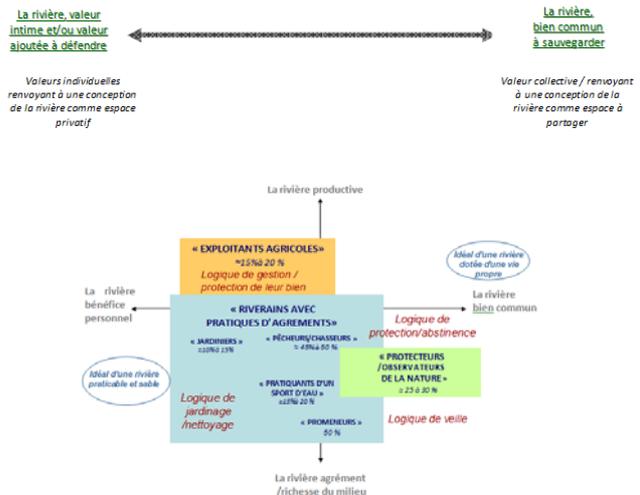
l'Isle, de la Dronne et de la Belle. C'est d'abord pour eux un **espace familier** qui s'est construit à partir de leur expérience ancienne de la riveraineté et de leur proximité résidentielle. C'est aussi **un espace qu'ils investissent** par le biais d'usages multiformes (sol des parcelles, pratiques le long des berges et du lit), et par leur activisme en matière de gestion de la rivière et de ses abords (expertise, pratiques d'entretien). C'est également **un espace qui est potentiellement conflictuel** à cause des rapports de voisinage distants ou inexistant, d'une connaissance approximative des droits et devoirs de chacun, d'une méconnaissance des acteurs institutionnels bien qu'ils suscitent des attentes. Enfin, les riverains ont **une représentation de l'espace qui se différencie selon la rivière**, chacune constituant trois univers imaginaires singuliers.

3.2 Appropriation exclusive ou mise en commun de l'espace de la rivière. La position ambivalente des riverains.

Les valeurs associées à la rivière par les propriétaires riverains apparaissent être écartelées entre deux pôles :

- **La rivière valeur intime et/ou valeur ajoutée à défendre** apparaît à travers le vécu individuel que chacun associe à la rivière et à travers l'intérêt personnel lié à la propriété de sa parcelle,

- **La rivière comme bien commun à sauvegarder** se manifeste comme un élément du territoire (son histoire, sa vie sociale, son économie locale) et/ou un milieu naturel avec ses exigences propres. La rivière et ses abords sont alors appréhendés comme une ressource à partager, à



sauvegarder, voire à valoriser. Cette ambivalence permet de mieux comprendre les différents profils de riverains et leur positionnement en regard des logiques d'actions vis-à-vis de la rivière.

3.3 Des riverains impliqués et sensibles au « bon état » de leur rivière.

On note la présence de savoirs vernaculaires manifestes associés à une évaluation subjective de l'état de la rivière. La richesse et la naturalité du milieu (ripisylve, poissons) est le premier facteur de satisfaction, avant l'état du lit et des berges. La diversité des critères d'appréciation de l'état de la rivière auxquels ont recours les riverains semble témoigner de l'existence d'une certaine « culture de la rivière ». Celle-ci semble à l'écart et en décalage avec les savoirs institutionnels. Par exemple la notion de bon état tel que défini par les institutions est pour eux une notion abstraite, et cependant ils s'en font des représentations personnelles et contrastées. Par ailleurs, ils sont inégalement convaincus de bien faire quand ils interviennent pour l'entretien des rives. De plus, lorsque les déterminants de l'état de la rivière sont perçus comme complexes et incertains ils ont tendance à mettre en cause « les autres » et ainsi à se dédouaner de toute responsabilité en tant que riverains. D'autant que le fonctionnement et les attributions des institutions chargées de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques leur sont en grande partie inconnus.

4 CONCLUSION ET PERSPECTIVE

La relation que les riverains entretiennent avec leur rivière produit une géographicit² spécifique qui est construite en grande partie autour du statut juridique qu'ils ont intériorisé (droit d'*usus*, *fructus*, *abusus* sur leur bien). Elle comporte des pratiques et une conscience vis à vis des milieux aquatiques et de l'espace de la rivière qui apparaissent ainsi singulières par rapport à celles des autres acteurs. Mais si ce mode d'existence et cette conscience contribuent bien à la formation d'une identité personnelle propre à chaque propriétaire, il est difficile de déceler les invariants permettant de définir une identité riveraine collective pour ces trois rivières. Les riverains tendent à souligner leurs différences plutôt que leurs points communs ; ils ne considèrent pas qu'ils appartiennent à une catégorie sociale particulière.

² Relation existentielle établie entre l'homme et son habitat.

Pour l'usage et l'entretien de leur parcelle, les riverains mettent en place une expertise des milieux micro locaux qui leur est propre et qui s'enrichit de leurs savoirs empiriques. Il y a un foisonnement d'attitudes complexes qui sont difficiles à regrouper. Rares sont ceux qui proposent un discours construit pour l'ensemble de la rivière. Cependant, on peut noter que leur positionnement en regard des logiques d'action vis-à-vis de la rivière est fortement dépendant de la valeur sociale qu'ils lui attribuent en termes de bénéfice personnel ou du bien commun.

Ces éléments semblent conforter l'approche que nous faisons de la gouvernance de l'eau à partir du cadre conceptuel de la coprésence au fil de l'eau: il y a bien des rivières dans la rivière que les institutions gestionnaires tentent de gouverner. Etablir un dialogue entre ces parties reviendrait à faire le lien entre la rivière vue sous l'angle d'une somme de propriétés et la rivière vue comme un système plus vaste. Pour cela il faudra d'une part savoir reconnaître les riverains dans leur diversité et leur donner une véritable place au lieu de les ignorer et d'autre part que les gestionnaires construisent la légitimité qui leur permette d'incarner et de proposer aux riverains une représentation compréhensible, globale et collective de la rivière qui leur manque.

BIBLIOGRAPHIE

Cottet M. and Piégay H. (2013), Diversité des savoirs relatifs aux milieux aquatiques : quels impacts pour la restauration écologique ? Le cas des bras morts du Rhône et de l'Ain, *Géocarrefour*, Vol. 88/1 | 2013, 15-30.

Le Floch S. (2014), Les bords de Garonne et leurs nouveaux riverains, *Ethnologie française*, Vol. 44/1 | 2014, 165-172.

Le Lay Y.F. and Permingeat F. (2008), Spécificité territoriale et petits arrangements avec la loi : la place des usages locaux dans l'entretien de la rivière (XIXe-XXe siècles), *Géocarrefour*, Vol. 83/1 | 2008, 45-55.